



## suspension de poste enquête

Par **bpello**, le **15/02/2023** à **09:05**

bonjour actuellement aide soignante de nuit en epahd j'ai été suspendu de mes fonctions pendant enquête administrative.

Je suis convoqué par téléphone le 18/01 à 12h30 pour rv le même jour à 16h30 pour éclaircir un souci dans le service. Lors de cette entretien on pose des questions sur la nuit du 7 au 8/01 ou un résident a chuté sans mal apparent. le résident a des troubles conitifs. Le résident aurait sonné pendant 2h00 (selon le technicien) saufque nos téléphone n ont pas sonné mais rien ne peux le prouver. d'après eux et certains témoignage (on sait pas de qui) le résident serait resté 2 h00 au sol.

le 25/01 après une reunion la direction me demande de rester avec ma collègue, nous demandons a être représenté, ils nous informent par oral que le soir même et le reste de la semaine nous ne travaillerons pas et ils nous convoquent le lendemain avec les représentants du personnel.

Suite a cete entretien nous n'avons pas repris le travail à leur demande et le 4/02 nous recevions une lettre recommandé nous informant que nous sommes suspendue de nos fonctions a compter de la date pendant l enquête en recevant notre salaire.

Le syndicat qui nous représente n'a pas plus d'infos que nous.

quel est notre recours car suite a ça nous sommes toutes les 2 en état dépressif suivi par spchiatre et sous traitement car pour nous aucune faute na été commise de notre part.

cordialement